



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DEUXIEME PHASE (PDAR 2)

*Termes de Références pour le recrutement d'un Assistant Technique Internationale –
Conseiller Technique Principal du Projet*

1. Context et justification

Le Gabon a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) le financement du Projet de Développement Agricole et Rural 2ème phase – PDAR 2, d'un montant de 13,73 milliards de FCFA.

Le PDAR 2 interviendra dans trois provinces sur les neuf que compte le pays: (i) le Woleu-Ntem où est intervenu le PDAR, la Ngounié et l'Ogooué-Ivindo. A l'intérieur de ces provinces, le projet concentrera son action sur seize (16) bassins de production identifiés et couvrant quarante-trois (43) Cantons et cent soixante-onze (171) villages ou regroupements de villages.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer de façon durable, les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition des petits producteurs, femmes, jeunes et peuples autochtones de 3 provinces du Gabon. Il s'agira spécifiquement de :

- Améliorer l'environnement des politiques agricoles en vue d'une augmentation des investissements publics et privés grâce à un système efficace et durable permettant d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les politiques et stratégies sous-sectorielles ;
- Promouvoir des activités économiques et l'entrepreneuriat dans les filières agropastorales porteuses afin d'améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition dans 3 provinces.

L'accord de financement du Projet a été signé le 14 Juin 2019 par le FIDA à Rome et le 19 Juillet 2019 par la République Gabonaise à Libreville et le processus de sa ratification est en cours de finalisation.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation en sa qualité de Ministère de tutelle assumant la responsabilité de l'exécution du Projet entend mettre en place l'équipe de l'Unité de Coordination et de Gestion (UCP) du Projet, ainsi que l'Assistance Technique Internationale.

En vue de renforcer la gestion technique des activités et la mise en œuvre stratégique et opérationnelle du Projet, le Ministère a élaboré les présents termes de référence pour le recrutement au poste de conseiller technique principal.

2. Mission

L'objectif de la prestation est d'apporter un appui technique à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCP) basée à Libreville pour améliorer les capacités de gestion technique et opérationnelle du Projet. L'assistance technique devra garantir une performance satisfaisante dans la mise en œuvre des activités techniques des différentes composantes, du suivi évaluation et des activités de pilotage opérationnelle du Projet en conformité avec l'Accord de prêt et les manuels de procédures du Projet.

3. Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, en collaboration avec les différents responsables du Projet et conformément aux dispositions de l'accord de Prêt, de la lettre à l'Emprunteur, du manuel d'opérations et de Suivi-Evaluation, le Conseiller Technique Principal est chargé de :

Du point de vue stratégique

- Apporter l'appui technique nécessaire à la mise en œuvre des objectifs et des stratégies du PDAR 2 et veiller au respect des dispositions de l'accord de Prêt ;
- Appuyer à l'élaboration des Programmes de Travail et Budget Annuel (PTBA) et rapports annuels d'activités en veillant au respect des délais ;
- Appuyer à la préparation et participer aux missions d'appui ainsi qu'aux missions de supervision et d'évaluation, à la revue à mi-parcours du Projet ainsi qu'à la mission d'achèvement ;
- Participer aux réunions d'échanges du PDAR 2 avec les partenaires techniques et financiers ;
- Veiller à une bonne communication opérationnelle au sein de l'UCP et avec les Antennes provinciales ;
- Participer aux réunions périodiques organisées par le Projet ;
- Développer et maintenir un cadre de partenariat stratégique dans le cadre du projet.

Appui technique à la mise en œuvre des activités

- Apporter l'appui technique nécessaire aux différentes composantes techniques dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités programmées ;
- Appuyer à l'identification des partenaires opérateurs de mise en œuvre du Projet, au renforcement de leurs capacités techniques et à l'évaluation de leurs prestations ;
- Appuyer à la mise à l'échelle des bonnes pratiques et à l'harmonisation des procédures techniques avec d'éventuelles interventions du domaine ;
- Apporter son appui à la conduite et à la validation des études techniques à réaliser dans le cadre du Projet.

En suivi évaluation

- S'assurer que le système de Suivi/Evaluation du Projet répond aux exigences en matière de collecte de données du Gouvernement Gabonais et du FIDA ;
- Veiller à une bonne capitalisation des expériences et à la gestion des savoirs au sein du Projet ;
- Veiller à la mise en œuvre des activités du Projet selon les prévisions du PTBA et au respect des délais de programmation ;
- Elaborer et soumettre au Projet un rapport trimestriel sur ses prestations d'Assistance technique ;
- Exécuter à la demande du coordonnateur, toute autre tâche qu'impose les nécessités de service.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'assistance internationale comprennent :

- 1) Capacité accrue de l'UCP pour élaborer des PTBA, de produire des bilans de mise en œuvre et des rapports annuels des activités respectant les exigences de qualité et transmis dans les délais ;
- 2) Les études de référence du Projet et autres études thématiques sont conduites selon les normes et respectent les exigences de qualité requises ;
- 3) L'UCP a, dès les six premiers mois, instauré une culture de communication interne efficace au sein du Projet et aussi avec les structures partenaires ;
- 4) L'assurance qualité est assurée sur tous les dossiers soumis au FIDA pour demande de non objection ;
- 5) L'UCP et les Antennes Provinciales ont bénéficié d'un renforcement des capacités afin d'assurer une gestion coordonnée des interventions avec les autres PTF ;

- 6) Un plan de renforcement des capacités techniques des deux premières années du Projet est élaboré et mis en œuvre pour tout le personnel technique ;
- 7) Un système d'évaluation des performances du personnel technique du Projet est mis en place ;
- 8) Le cahier de charges pour les activités de suivi évaluation et d'accompagnement (installation de la base de données, formation des acteurs du dispositif, etc.) est préparé ;
- 9) Le dispositif de suivi évaluation du Projet est opérationnel et génère des données de qualité permettant le suivi et la prise de décision ;
- 10) Les révisions et mises à jour du système de suivi évaluation sont effectives ;
- 11) Un plan de communication et de gestion des savoirs est mis en place et opérationnel au Projet et les acteurs sont formés ;
- 12) Le partenariat avec les autres institutions est renforcé ;
- 13) Un plan de transfert des compétences est proposé pour entrer en vigueur à la fin de la troisième année d'assistance technique ;
- 14) Des passerelles sont définies entre le système de suivi évaluation du Projet et le service SAF permettant de fournir des données cohérentes et concordantes.

5. Profil et qualifications

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 5 au minimum ou équivalent en agronomie, agro économie, zootechnie, planification, économie du développement, sociologie ou tout autre diplôme similaire ;
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience concrète et pratique à un poste de responsabilité similaire auprès d'un projet financé par une Institution Financière Internationale ;
- Avoir une connaissance solide des règles et procédures de gestion technique, coordination, planification, suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement financés par les bailleurs de fonds (FIDA, Banque Mondiale, BAD,) ;
- Avoir des capacités de programmation de qualité basée sur l'approche de droits humains et intégration genre ;
- Motivation à travailler sur le terrain en situation parfois difficile et avoir d'excellentes compétences relationnelles, notamment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, le respect et l'esprit d'équipe ;
- Avoir une excellente expression orale et écrite en français avec la connaissance de l'anglais comme un atout ;
Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ainsi que des logiciels courants d'exploitation (Word, Excel, PPT,)

6. Composition et soumission des dossiers

Les experts intéressés par le poste devront soumettre un dossier comprenant les indications selon l'avis de recrutement. Il s'agira entre autres de :

- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation du Gabon ;
- Un curriculum vitae détaillé du candidat incluant ses contacts et trois personnes de références ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Les copies certifiées des attestations de travail ;
- Une proposition technique;
- Une proposition financière.

Les offres techniques et financières détaillées devront correspondre à trois (03) années d'assistance technique pendant les trois premières années de la mise en œuvre du Projet. L'offre financière sera libellée en FCFA et restera ferme et non révisable pour une période de 6 mois à compter de la date de soumission.

L'assistance technique internationale sera sélectionnée par un comité de recrutement et sur la base des dossiers des candidats et des offres techniques et financières. Les critères de sélection seront conformes aux TDR sus mentionnés. Le choix de l'assistance sera entériné par validation des résultats par le Ministère et Avis de Non Objection du FIDA.